

A propos de la présence historique du Chamois (*Rupicapra rupicapra*) ou de l'Isard (*Rupicapra pyrenaica*) en Aveyron

Par **Jean-Marc CUGNASSE**
(jean-marc.cugnasse@orange.fr)

Résumé

La présence historique et naturelle du Chamois (*Rupicapra rupicapra*) ou de l'Isard (*Rupicapra pyrenaica*) en Aveyron est examinée sur la base de documents bibliographiques disponibles, et notamment de la publication de Henri Affre qui signalait celle-ci en 1867. Bien que l'auteur soit un paléographe dont la production est reconnue, il apparaît que cette mention ne peut être retenue. La présence historique et naturelle du Chamois ne peut donc être retenue en Aveyron.

About the historical presence of Chamois (*Rupicapra rupicapra*) or Isard (*Rupicapra pyrenaica*) in Aveyron.

The historical and natural presence of the Chamois (*Rupicapra rupicapra*) or the Isard (*Rupicapra pyrenaica*) in Aveyron is examined on the basis of available bibliographical documents, and in particular the publication of Henri Affre which reported it in 1867. Although the author is a paleographer whose production is recognized, it appears that this statement cannot be accepted. The historical and natural presence of the Chamois cannot therefore be retained in Aveyron.



Le Chamois (*Rupicapra rupicapra*) et l'Isard (*Rupicapra pyrenaica*) sont autochtones de France continentale. Ils étaient présents au début de l'Holocène dans le Jura, les Alpes, les marges du Massif central, la Provence et les Pyrénées. Ils en auraient disparu au début de l'ère chrétienne, à l'exception du massif alpin. Le Chamois a regagné spontanément le Jura et il a été introduit dans la seconde moitié du 20^e siècle dans les Vosges et le Massif central (PASCAL *et al.*, 2003).

Les connaissances les plus anciennes sur les mammifères de l'Aveyron sont fragmentaires et liées à la pratique de la chasse (TRÉMOLIÈRES, 1724). Elles ont été complétées tardivement tout en demeurant moins riches que celles concernant l'avifaune (AFFRE, 1867 ; VIGARIÉ, 1927), jusqu'à la publication d'ouvrages de référence rédigés par des naturalistes (CANTUEL, 1949 ; LPO AVEYRON, 2008).

Il est parfois difficile de valider en toute rigueur certaines données des auteurs anciens. C'est le cas tout particulièrement de la présence relictuelle du Chamois dans des secteurs escarpés du Massif central au cours du haut Moyen Âge. L'hypothèse de son existence a été mentionnée dans deux atlas récents sur les mammifères sauvages

(LPO AVEYRON, 2008 ; JACQUOT, 2010) sur la base de l'ouvrage de H. Affre (1867). Ces publications ont été utilisées récemment pour argumenter la réintroduction du Chamois en Lozère (TRAUCHESSEC, 2012 ; FDC LOZÈRE, 2015). La fragilité de la mention nous étant apparue, il nous a semblé nécessaire de la réexaminer. C'est l'objet de la présente note.

Henri Affre était un archiviste du département de l'Aveyron, et un paléographe autodidacte très méthodique et actif dont la production est reconnue (ALBINET, 2000). Dans son dictionnaire du Rouergue, il donne des indications succinctes sur certaines espèces de la faune sauvage aveyronnaise, parmi d'autres sujets (AFFRE, 1867). Ce document est le seul publié sur la faune mammalienne du 19^e siècle en Aveyron, à notre connaissance. La rédaction de cet ouvrage s'apparente à une œuvre de culture générale et les rubriques concernant la faune sauvage n'ont pas l'ambition de constituer des références naturalistes.

Traitant de divers gibiers, Henri Affre écrit à propos du Chamois/Isard : « Pendant que les choses se passaient ainsi dans les bas-fonds, les sangliers et les loups étaient traqués sur les hauteurs, et le Millavois se



© Jean-François DESMET

donnait le plaisir d'une chasse royale en se lançant à la poursuite du chamois, plus connu sous le nom d'isard, dans les gorges du Tarn et de la Dourbie ». Plus loin, il écrit encore : « Le chevreuil et l'isard ou chamois abondaient dans les environs de Millau ; mais les dommages qu'ils causaient étaient bien moindres que ceux des animaux plus haut nommés ».

La rédaction pourrait être suffisamment précise pour permettre d'écartier à priori toute confusion avec un autre ongulé sauvage de la faune française présente alors en Aveyron (le Mouflon méditerranéen *Ovis gmelini musimon* x *Ovis sp.* a été introduit en 1966). Par ailleurs, peu avant la publication de Henri Affre, la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron a reçu un premier don d'« une tête et quatre pieds d'Isard » de la part du colonel Régis Carcenac (séance du 17 février 1839 – Monsieur Aurélien Pierre, Directeur du musée Fenaille, *in litt.*), puis un second de la part de la part de Monsieur Courtial, surveillant du musée, lors de la séance du 19 mars 1866 (« Don de M. Courtial: une tête d'isard empaillée » - Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, 1866 ; Monsieur Pierre Lançon, *in litt.*). Sur la base d'une photo du spécimen donné par Monsieur Courtial (Madame Céline Costes, Musée Fenaille), Messieurs Pierre Menaut et Jean-Michel Jullien, spécialistes de l'Isard et du Chamois, pensent qu'il s'agit très probablement d'un Isard des Pyrénées. Malheureusement, la rédaction très laconique des procès-verbaux et la documentation insuffisante des acquisitions ne nous permettent pas d'en connaître la provenance. La nature de ces pièces ne correspond pas à la présentation de trophées conservés par des chasseurs de grand gibier, encore moins à celle d'un gibier de « chasse royale », ainsi que

l'évoque Henri Affre.

Les mentions relatives à la présence en abondance du Chevreuil et du Chamois en 1867 pourraient toutefois être contredites par un rapport de 1903 : « Malgré que le chevreuil ne se rencontre pas dans notre département, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien vous prononcer en principe sur les mesures qu'il conviendrait de prendre relativement à l'interdiction de la chasse au chevreuil, étant entendu que les dispositions à adopter seraient appliquées dans toute l'étendue du territoire. Le chamois et l'isard seraient l'objet de dispositions semblables. Des mesures très rigoureuses seraient prises en vue d'assurer l'exécution de ces décisions afin d'empêcher que les braconniers puissent en profiter ; la vente et le colportage notamment seraient formellement interdits » (CONSEIL GÉNÉRAL AVEYRON, 1903). En 1904, l'avis est à nouveau sollicité sur la chasse du chevreuil et du chamois (CONSEIL GÉNÉRAL AVEYRON, 1904). Cette rédaction administrative sous l'autorité du Préfet semble indiquer en fait l'application au département d'une mesure conservatoire prise à une échelle plus large et destinée à favoriser ces espèces pour le cas où elles apparaîtraient.

En 1927, la présence du Chamois n'est pas mentionnée dans l'inventaire de la faune aveyronnaise dressée par Emile Viguarié, secrétaire de l'Office économique de l'Aveyron (VIGUARIÉ, 1927). Il s'appuie pourtant sur les références bibliographiques des principaux auteurs naturalistes de l'époque, essentiellement des ornithologues ou des pêcheurs il est vrai. Le fait qu'il ignore le travail d'Henri Affre pose question. Il est difficile d'imaginer qu'il ne connaissait pas ce travail émanant d'une personnalité connue et membre éminent de la Société des Lettres, des Sciences et Arts de l'Aveyron,

dont les écrits sont considérés comme fiables par cette dernière (ALBINET, 2000 ; Pierre Lançon, com. orale).

Cette présence du Chamois et de l'Isard n'est pas citée par des auteurs cynégétiques comme Artières au XV^e siècle (ARTIÈRES, 1996), Trémolières (TRÉMOLIÈRES, 1724) ou Magné de Marolles (MAGNÉ DE MAROLLES, 1788). Elle n'est également pas mentionnée par Marcel Couturier qui réalisa un important travail de compilation bibliographique et d'enquêtes au sein du monde cynégétique (COUTURIER, 1981), ou

par les atlas nationaux (SAINT-GIRONS, 1973 ; FAYARD, 1984 ; FNC & ONCFS, 2008 ; SAVOURÉ-SOUBELET *et al.*, 2021) et régionaux (AULAGNIER *et al.*, 1986). Nous n'en avons pas trouvé mention dans les divers ouvrages consultés à la bibliothèque municipale de Millau, pas plus que les personnels des archives départementales de Rodez et de Millau qui ont une bonne connaissance des documents anciens. Localement, le chamois est également absent de la mémoire collective, y compris au sein de la communauté cynégétique.

Tête d'isard donnée le 19 mars 1866 par Monsieur Courtial à la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron (collection du Musée Fenaille, Rodez).



© Céline COSTE

Discussion

Les recherches sur l'historique de certaines espèces de la faune sauvage ou de leurs populations est souvent une démarche délicate. Dans le cas présent, il est difficile de statuer car la seule information disponible repose sur quelques lignes d'un paléographe rigoureux aux yeux de ses pairs mais manifestement sans compétence naturaliste revendiquée.

L'absence de mention par d'autres auteurs d'une espèce régionalement localisée et considérée comme un gibier « royal » interroge. En effet, cette curiosité n'aurait pas manqué d'attirer l'intérêt des chasseurs et des collectionneurs (taxidermistes, muséums, ...) issus des classes aisées, lesquelles avaient accès au partage des connaissances (publications, réunions de sociétés savantes, ...). De même, il est surprenant que l'espèce ait pu s'éteindre sans que cette disparition soit signalée. Pour ce qui est de la mémoire collective, l'oubli ne constitue pas une preuve de l'absence ainsi que nous avons pu le constater dans un pas de temps très court pour la présence d'un grand rapace (CUGNASSE, 2001).

Des lâchers de gibier étant pratiqués de longue date, une introduction aurait pu permettre à des individus une naturalisation temporaire. Le développement d'une population chassable requiert toutefois un certain nombre de fondateurs laissés durant une longue période sans prélèvement dans un environnement favorable. De même et au vu du statut du Chamois à cette période (CATUSSE et al., 1996), un essaimage d'individus en dispersion depuis les Alpes paraît peu probable, contrairement à ce qui pourrait être envisagé depuis la fin des années

1990 malgré les barrières naturelles (fleuve) et anthropiques (autoroute, voies ferrées, zones d'habitations et industrielles) (ARIAGNO, 2006-2007 ; Gilbert Cochet, *in litt.*). De notre point de vue, l'importante réduction de l'espace forestier et la compétition avec le bétail auraient été sans nul doute des facteurs très défavorables et d'échec dans l'une et l'autre hypothèse.

Henri Affre résidait dans le Nord de l'Aveyron et il n'était pas naturaliste. Influencé par les deux dons d'isards reçus par la Société des Lettres, des Sciences et Arts de l'Aveyron, il a pu faire une confusion quant à la détermination des animaux s'il a procédé par enquête à distance, sans vérification suffisante. La Chèvre et le Chamois sont en effet souvent désignés en milieu rural sous l'unique nom de « *cabra* ». Les chèvres, très nombreuses dans les environs de Millau à cette époque-là, occasionnaient des dégâts, notamment aux arbres. Certaines d'entre elles ont pu s'ensauvager, comme cela est parfois le cas encore aujourd'hui dans les troupeaux insuffisamment suivis. L'État avait bien des difficultés à contrôler leur multiplication et la situation qui en résultait, peut-être parce que celles qui étaient sous contrôle étaient de bon rapport (BEDEL et al., 2003). Henri Affre a eu probablement connaissance de nombreuses plaintes liées aux conflits suscités par ces caprins, sans toutefois les voir par corps. N'étant également pas chasseur, n'aurait-il pas alors confondu Chèvre et Chamois ? Est-ce que son appréciation des dégâts bien plus importants imputés aux chèvres eu égard à ceux des chevreuils ou des « chamois » ne révélerait pas d'une part une différence d'effectifs, et d'autre part la dénomination « Chamois » ne concernerait-elle pas des chèvres férales (« *cabra salvatge* ») ?



© Jean-François DESMET

Cette hypothèse pourrait être renforcée par une autre source de confusion.

En effet, le chamoisage était pratiqué sur Millau, notamment pour la ganterie. Cette technique artisanale, pratiquée initialement par les chamoiseurs de Grenoble, permettait d'obtenir un cuir très souple et de grande qualité dans les chamoiseries, notamment pour les cuirs assez coriaces et plus ou moins endommagés en surface par les blessures superficielles des animaux évoluant dans un milieu rocheux très accidenté (Jorge Deruy, com. orale). Les peaux d'animaux domestiques (mouton, chèvre, agneau, chevreau et principalement veau) ainsi traitées étaient alors dénommées « peaux chamoisées » (BEDEL *et al.*, 2003).

Dans l'impossibilité de valider une des hypothèses présentées, en l'état actuel des connaissances, nous proposons de ne pas retenir la mention de Henri Affre

qui n'est pas incontestablement étayée au plan scientifique et qui, d'évidence, pourrait provenir de confusions chez ce paléographe qui n'avait pas les connaissances naturalistes requises. D'autres recherches sont nécessaires dans les archives de cette époque afin de pouvoir statuer sans l'ombre d'un doute sur la présence du Chamois en Aveyron au 19^e siècle.

La dispersion de chamois introduits dans le Cantal (Dordogne, Lot, Aveyron, Tarn, Hérault, Lozère, ...) ou d'individus issus de populations naturelles des Alpes (Ardèche, Lozère) est en revanche étayée aujourd'hui (DESTRE *et al.*, 2000 ; ARIAGNO, 2006-2007). Elle devrait aboutir à l'installation durable de l'espèce dans le Sud du Massif central, avec ou sans les renforcements organisés par le monde de la chasse.

Bibliographie

AFFRE M., 1867. Dictionnaire des institutions, mœurs et coutumes du Rouergue. Laffitte reprints, Marseille, 1974.

ALBINET Y., 2000. L'historien Henri Affre et la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron. Études Aveyronnaises : 107-114.

ARIANO D., 2006-2007. Note sur la présence du Chamois *Rupicapra rupicapra* dans la bordure ouest du couloir rhodanien. Le Bièvre, 21 : 93-100.

ARTIÈRES J., 1996. Millau à travers les siècles. Laffite reprints, Marseille.

AULAGNIER S., BRUGIÈRE D. et POITEVIN F. (coordinateur) 1986. Atlas de répartition des mammifères dans l'Allier, l'Aveyron, le Cantal, la Haute-Loire, la Lozère et le Puy-de-Dôme. Centre Ornithologique Auvergne, Clermont-Ferrand, 182p.

BEDEL C.P., ASTOR J., BONY M., DELMAS J., FRAYSSENGE J., GIRARD J., GRUAT P., LANÇON P. & VERNHET A. 2003. Millau Est : Aguessac, Compeyre, Paulhe. Editions de « La Mission départementale de la Culture », 383 p.

CANTUEL P., 1949. Faune des vertébrés du Massif central de la France. Paul Lechevalier Edit., Paris.

CATUSSE M., CORTI R., CUGNASSE J.M., DUBRAY D., GILBERT P. & MICHALLET J. 1996. La grande faune de montagne. Hatier, Paris.

CONSEIL GÉNÉRAL AVEYRON, 1903. Rapports et délibérations – Première session 1903.

Conseil général du Département de l'Aveyron. Imprimerie V^e Virenque, Rodez.

CONSEIL GÉNÉRAL AVEYRON, 1904. Rapports et délibérations – Première session 1904. Conseil général du Département de l'Aveyron. Imprimerie V^e Virenque, Rodez.

COUTURIER M., 1981. Le gibier des montagnes françaises. Grenoble, 471 p.

CUGNASSE J. M., 2001. Parasitisme de nichées de grands rapaces *Bubo bubo*, *Hieraaëtus fasciatus*, *Aquila chrysaëtus*, par l'Homme dans le Languedoc (France). *Alauda*, 69 (2) : 217-222.

DESTRE R., d'ANDURAIN P., FONDERFLICK J., PARAYRE C. et coll. 2000. Faune sauvage de Lozère. Les vertébrés. ALEPE : 256 p.

FAYARD A., 1984. Atlas des mammifères sauvages de France. SFPEPM, Paris : 299p.

FDC 48. 2015. Demande de renforcement de population de Chamois (*Rupicapra rupicapra*) en Lozère : 65p.

FÉDÉRATION NATIONALE DES CHASSEURS & OFFICE NATIONAL DE LA CHASSE ET DE LA FAUNE SAUVAGE. 2008. Tout le gibier de France - Atlas de la biodiversité de la faune sauvage, les 90 espèces chassables. Hachette, Paris.

JACQUOT E. (COORDINATRICE). 2010. Atlas des Mammifères sauvages de Midi-Pyrénées – Livret 2- Lagomorphes et Artiodactyles. Coll. Atlas naturalistes de Midi-Pyrénées. Edition Nature Midi-Pyrénées, 80p.

LPO AVEYRON 2008. Faune sauvage en Aveyron – Atlas des vertébrés. Editions du Rouergue.

MAGNÉ DE MAROLLES G. F. M. 1788. La chasse au fusil. Th. Barrois (édition de 1982 – Pygmalion ed.).

PASCAL M., LORVELEC O., VIGNE J.-D., KEITH P. & CLERGEAU P. (COORDONNATEURS) 2003. Évolution holocène de la faune de Vertébrés de France : invasions et disparitions. Institut National de la Recherche Agronomique, Centre National de la Recherche Scientifique, Muséum National d'Histoire Naturelle. Rapport au Ministère de l'Écologie et du Développement Durable (Direction de la Nature et des Paysages), Paris, France. Version définitive du 10 juillet 2003 : 381 pages

SAINT GIRONS M.-C. 1973. Les Mammifères de France et du Bénélux. Paris, Doin.

SAVOURÉ-SOUBELET A., ARTHUR C., AULAGNIER S., BODY G., CALLOU C., HAFNER P.,

MARCHANDEAU S., MOUTOU F. ET SAINT-ANDRIEUX C. (COORDINATEURS.) 2021.

Atlas des Mammifères Sauvages de France volume 2 : Ongulés et Lagomorphes. Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 392 p. (Patrimoines naturels ; 83).

SOCIÉTÉ DES LETTRES, SCIENCES ET ARTS DE L'AVEYRON. 1866. Procès-verbaux des séances de la Société des lettres sciences et arts de l'Aveyron. Du 7 juillet 1864 au 19 mars 1866. Imprimerie de N. Raterly, Rodez.

TRAUCHESSEC G. 2012. Étude de faisabilité de la réintroduction du Chamois en Lozère (48). Mémoire, Master II Métiers de la Montagne, Université Aix Marseille : 111p.

TRÉMOLIÈRES A. 1724. L'art de la chasse pour le divertissement de la Noblesse, et de tous ceux qui aiment cet exercice. Archives historiques du Rouergue, XXVI.

VIGARIÉ E. 1927. Esquisse générale du département de l'Aveyron, Géographie physique. Premier fascicule. Imprimerie P. Carrère, Rodez : 228p.

Remerciements

L'auteur remercie Monsieur Aurélien Pierre (Directeur du musée Fenaille), Madame Céline Costes (Musée Fenaille), Monsieur Jacques Fressange (Archives municipales de Millau), Messieurs Pierre Lançon et Yves Albinet (Société des Lettres, des Sciences et Arts de l'Aveyron), Monsieur Jorge Deruy, Messieurs Pierre Menaut et Jean-Michel Jullien, et Monsieur Régis Gomès (OFB) pour les précieuses informations qu'ils lui ont communiquées et Jean-François Desmet pour les photos qui illustrent l'article.

Pour citer cet article :

CUGNASSE, J.-M. 2022. À propos de la présence historique du Chamois (*Rupicapra rupicapra*) ou de l'Isard (*Rupicapra pyrenaica*) en Aveyron *Plume de Naturalistes* 6 : 87-94.

Pour télécharger tous les articles de *Plume de Naturalistes*:
www.plume-de-naturalistes.fr

ISSN 2607-0510